Parking gratuit

14 novembre 2025

Pas d’argent sur le dos des patients.

Au début des années 2000, est mise en œuvre le principe de la rationalisation des coûts dans le secteur hospitalier.

Une décennie plus tard de ce régime, les premiers hôpitaux en France commencent à rendre leurs parkings payants afin de les rentabiliser. Très rapidement, apparaissent des opérateurs privés (Q-Park, Indigo, Vinci…) et la répartition (et donc la finalité) des revenus générés de cette manière devient très opaque.

Le prix des parkings – et même la nature du public devant payer – est une affaire strictement privée, qui n’est régie par aucun code, aucun texte. Les prix sont donc variables. Certains établissements font payer tout le monde, et même les patients, quand d’autres ne font payer que les visiteurs et les utilisateurs du parking.

Signez la pétition en scannant le QR Code